



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

La prédication de second ordre du type *Il a bien travaillé / Il a fait un bon travail*

Monia Bouali

Université de Gafsa, Tunisie

bouali_moni@yahoo.fr

<https://orcid.org/0009-0003-8151-4133>

Reçu le 24-08-2023 / Évalué le 26-09-2023 / Accepté le 26-10-2023

Résumé

La prédication est soit synthétique, soit analytique. Synthétique si elle cumule syntaxe et sémantique, et c'est le cas du prédicat verbal. Ainsi parle-t-on du volet syntaxique qui organise la phrase et du contenu prédicatif qui encapsule le sens. Cependant, les prédications nominale, adjectivale ou autres sont analytiques puisque les actualisateurs du prédicat relèvent du lexique. Pour étudier des exemples tels que : *il a fait un bon travail* et *il a bien travaillé*, nous nous inscrivons dans une approche lexicale qui prend la phrase comme la plus petite unité d'analyse. Nous voudrions dans ce qui suit mettre en relation ces deux prédications morpho-syntaxiquement différentes. Il serait intéressant d'interroger les deux structures pour saisir les similitudes et les points de divergence quant à l'enchaînement prédicatif et au contenu prédicatif.

Mots-clés : prédication de second ordre, synthétique, analytique, hiérarchie prédictive, enchaînement prédicatif

Second-order predication of the type *He has worked well/ He has done a good work*

Abstract

Predication is either synthetic or analytical. Synthetic if it combines syntax and semantics, and this is the case of the verbal predicate. Thus, we speak of the syntactic component which organizes the sentence and of the predicative content which encapsulates the meaning. However, the nominal, adjectival or other predications are analytical since the actualizers of the predicate come from the lexicon. To study examples such as *he did a good job* and *he worked well*, we would like in what follows to relate these two morpho-syntactically different predications. It would be interesting to question the two structures to grasp the similarities and the points of divergence as regards the predicative sequence and the predicative content.

Keywords: second-order predication, synthetic, analytical, predicative hierarchy, predicative sequence

Introduction

Partant du principe que la prédication est une relation entre un prédicat P et des arguments A qui saturent des positions créées par le prédicat lui-même, un tout cadré par un modalisateur M, que R. Martin formalise comme suit $M (P (A))'$, et de cette précision théorique de R. Martin (2017 : 128) « L'essentiel est de bien voir que les parties de discours fondamentales instaurent par nature les ordres de prédication, ordre neutre (zéro) pour le substantif, premier ordre pour l'adjectif et le verbe, second ordre, c'est-à-dire ordre supérieur au premier, pour l'adverbe ». La question serait de savoir si des énoncés comme *il a bien travaillé* et *il a fait un bon travail*, rendent compte du même type de prédicat(s), du même enchaînement prédicatif et des mêmes réseaux inférentiels. Bref, ce parallélisme apparent traduit-il une symétrie structurelle sous-jacente ? Il s'agit d'interroger deux prédications de second ordre pour définir la notion de hiérarchie prédicative, analyser l'idée de prédication synthétique et analytique, déterminer les marqueurs de l'enchaînement prédicatif et son orientation dans les deux cas de figure pour dévoiler, enfin, les spécificités de la concaténation des prédicats dans le cadre de ce type de prédication.

1. La prédication de second ordre

1.1. Repères méthodologiques

Avant d'entamer l'analyse prédictive des exemples proposés, nous tenons à préciser quelques postulats théoriques qui servent de cadre à notre étude. Nous nous situons dans le cadre de la théorie des trois fonctions primaires de S. Mejri (2016, 2017) pour faire l'analyse prédictive de tout énoncé. Nous partons du principe que « tout énoncé est une prédication. Toute prédication s'établit sur la base d'un prédicat. Le prédicat est une catégorie logico-sémantique de nature relationnelle, une sorte de fonction sur la base de laquelle se calcule le sens de tout énoncé » selon les termes de S. Mejri (2019 : 112). Il s'agit en effet d'examiner à chaque fois la prédication comme un tout à deux pans : le prédicat syntaxique qui tient à la bonne formation syntaxique et aux règles grammaticales et le prédicat sémantique qui encapsule le contenu prédicatif. Tous les deux peuvent être confondus comme dans (1) ou séparés comme dans (2).

(1) *Il travaille, il a travaillé, il travaillera.*

(2) *Il fait son travail, il a fait son travail, il fera son travail*

Dans (1), prédicat syntaxique et prédicat sémantique sont combinés dans le prédicat verbal qui est porteur du contenu prédicatif et des marques de l'ancrage dans le temps, l'aspect, etc. Alors que dans (2), le prédicat nominal encapsule le prédicat sémantique et laisse à son actualisateur, le verbe support la charge de l'inscription dans le temps, l'aspect, etc. c'est-à-dire généralement le volet syntaxique. Ceci est valable pour tout

prédicat. Il est aussi opératoire dans l'étude des prédicats concaténés d'une manière ou d'une autre. Notre propos concerne la prédication de second ordre.

1.2. Définition de la prédication de second ordre

Une fois ces repères méthodologiques précisés, il serait utile de proposer une définition de la prédication de second ordre qui serait opératoire dans l'analyse prédictive des productions langagières. Pour ce faire, il faut savoir que « la construction des énoncés exige l'enchaînement prédictif, que l'on peut définir comme la concaténation d'au moins deux prédicats » (Mejri, 2022 : 37). Ainsi pourrait-on définir la prédication de second ordre comme la concaténation de deux prédicats congruents, c'est un enchaînement prédictif non marqué, un agencement de prédicats selon les règles de la bonne formation grammaticale, qui contribue à la construction d'une synthèse de sens. Les constructions à étudier dans ce travail relèvent des deux patrons syntaxiques Vprédicatif + Adverbe prédictif ou Nprédicatif + Adjectif prédictif, avec la précision que les deux prédicats verbal et nominal (*travailler* et *travail*) sont non autonomes, ils ont la même racine prédictive et le même domaine d'arguments. Il s'agit bel et bien de deux prédications élémentaires *il a travaillé* et *il a fait un travail*, auxquelles sont enchaînés respectivement l'adverbe prédictif *bien* et l'adjectif prédictif *bon*. Soient les deux paires :

Il a travaillé et Il a bien travaillé.

Il a fait un travail et Il a fait un bon travail

Cette combinatoire se fait non seulement selon les contraintes de la concaténation des prédicats de l'énoncé mais aussi selon une hiérarchie prédictive qui permet de parler d'un prédicat élémentaire de « premier ordre » *travailler* ou *travail* et d'un prédicat de second ordre adverbial *bien* ou adjectival *bon*. Cela est vérifiable par le test de la négation. Si on l'applique aux deux énoncés

Il n'a pas bien travaillé.

Il n'a pas fait un bon travail

Le prédicat élémentaire n'est pas remis en question, *il a travaillé* ou *il a fait son travail* dans les deux cas. Mais, c'est la qualité du travail qui reste à évaluer. La qualité du travail est en effet la prédication de second ordre qui vient se greffer sur la première. Elle est véhiculée par l'adverbe *bien* lorsque le prédicat de premier ordre est verbal et par l'adjectif *bon* lorsqu'il est nominal.

Dans ce qui suit, l'accent sera mis sur la structure sous-jacente de ces deux prédications parallèles. Il s'agit d'interroger la syntaxe et la sémantique pour analyser la structuration prédictive de la prédication de second ordre.

2. La prédication de second ordre et la double prédication

Comme on l'a précédemment mentionnée, la prédication de second ordre relève de la hiérarchie prédicative et de l'enchaînement prédicatif, ce qui nécessite la présence de deux prédicats ou plus ; alors que la double prédication est un processus qui se profile au niveau d'un même prédicat. La relation entre les deux est gérée par des principes sémantico-syntaxiques tels que la congruence, le calcul prédicatif, etc.

2.1. La congruence des constituants du prédicat et la structuration des relations sémantiques (syntaxique/ sémantique)

Disposant des énoncés superposés ou symétriques en apparence *Il a bien travaillé* et *Il a fait un bon travail*, il est judicieux de s'interroger sur la construction prédicative de ces deux énoncés et sur l'orientation de cet enchaînement prédicatif, d'autant plus que le contenu prédicatif n'est pas toujours véhiculé par le même type morphologique de prédicat. D'ailleurs, S. Mejri montre qu'« une analyse plus poussée des relations prédicatives conduit à distinguer deux types fondamentaux : les prédicats syntaxiques et les prédicats sémantiques. Il arrive qu'ils soient séparés mais ils sont souvent confondus dans la même unité lexicale. Le premier a pour charge la structuration de l'énoncé selon les règles de la bonne formation grammaticale (sujet, verbe, complément...) ; le second s'occupe de la structuration des relations sémantiques entre les constituants. » (2019 : 114). Les énoncés que nous étudions sont formés chacun de deux prédicats.

Le premier *Il a travaillé* est un prédicat verbal. L'actualisation et l'ancrage dans le temps, l'aspect, le mode, la personne, etc. sont assurés par les désinences verbales portées par le verbe. « Cela s'illustre bien avec les prédicats ayant une forme verbale, où prédicat syntaxique et prédicat sémantique sont véhiculés par la même unité lexicale », selon les mots de S. Mejri (2019 : 114) :

Il a travaillé
il travaille ;
il travaillera.

Il a bien travaillé,
il travaille bien,
il travaillera bien.

Le contenu prédicatif est aussi véhiculé par le verbe lui-même. À l'interrogation *Qu'est-ce qu'il fait?* La réponse serait *il travaille*. Le contenu prédicatif est par ailleurs porté par le prédicat verbal. Dans ce cas, nous dirions que le prédicat syntaxique et le prédicat sémantique sont confondus dans la même unité lexicale *a travaillé* avec le sujet

NO humain. C'est pourquoi, cette structuration est dite synthétique dans la mesure où le tout prédicatif est véhiculé par une seule unité lexicale, le verbe *travailler* actualisé.

Concernant le deuxième exemple *Il a fait un bon travail*, le prédicat sémantique est nominal. Il s'agit d'une construction à verbe support où la double prédication est analytique² : le prédicat syntaxique et le prédicat sémantique sont véhiculés par deux unités différentes l'une de l'autre. La syntaxe est prise en charge par le verbe support *faire*. Soit :

Il a fait un travail/ il fait un travail/ Il fera un bon travail.

Il a fait un bon travail/ Il fait un bon travail/ il fera un bon travail

Le contenu sémantique est porté par le nom prédicatif *travail*. La relativisation et la nominalisation du prédicat montrent que nous pouvons faire l'économie de la phrase.

Luc a fait un travail

Le travail qu'a fait Luc

Le travail de Luc

Son travail.

Vs

Luc a fait un bon travail

Le bon travail que Luc a fait

Le bon travail de Luc

Son bon travail.

À ce propos, S. Mejri (2019 : 114) montre que « Si le prédicat a une forme nominale, le prédicat syntaxique est le verbe support et le prédicat sémantique est le nom qui lui sert de complément *Paul a décidé de partir. Paul a pris la décision de partir.*

2.2. La prédication de second ordre et le calcul prédicatif (synthèse de sens)

La hiérarchie prédictive dans la prédication de second ordre est une affaire d'enchaînement prédicatif qui plaide en faveur d'une synthèse sémantique de deux prédicats. Cela revient à dire que le second prédicat s'ajoute au premier pour lui conférer une orientation sémantique.

Il a travaillé

Il a bien travaillé

Il n'a pas bien travaillé

Le prédicat adverbial *bien* vient s'ajouter au prédicat *travailler* pour mettre l'accent sur la qualité ou la quantité du travail

Il a bien travaillé.

Il a très bien travaillé.

Il a si bien travaillé.

Vs

Il a beaucoup travaillé.

Il a moins bien travaillé aujourd'hui.

À ce propos, R. Martin (1990 : 80) montre que le prédicat *bien* « n'est qualifiant qu'avec un prédicat verbal (*Il dessine bien. On est bien ici...*) (...). Dans ce sens, *bien* est modifiable par des adverbes d'intensité (*moins bien* ; **plus bien = mieux* ; *très bien* ; *fort bien* ; *tout à fait bien* ; *vraiment bien* ; *si bien* ; il peut constituer à lui seul une réponse (- *Comment ça va ? – Bien.*) ».

Par ailleurs, dans notre exemple, la paraphrase de l'adverbe prédicatif *bien* peut aller dans un sens ou dans l'autre : deux interprétations ou deux appréciations qualitative ou quantitative.

Toutefois, si on compare cette prédication de second ordre : prédicat verbal + prédicat adverbial *il a bien travaillé*, à l'enchaînement qui lui est parallèle prédicat nominal + prédicat adjectival *il a fait un bon travail*, il est intéressant de remarquer l'absence de la double interprétation qualitative quantitative. *Il a fait un bon travail* souligne plutôt la qualité du travail et non pas la quantité. Soient les exemples ci-dessous

Il a fait un bon travail.

Il a fait un très bon travail.

Il a fait un excellent travail.

Il a fait un travail moyen.

Vs

?Il a fait beaucoup de travail.

?il a fait un grand travail.

?il a fait un travail colossal.

?Il a fait un peu de travail.

Les quatre dernières paraphrases ne sont pas équivalentes à l'exemple d'origine et ne peuvent en aucun cas appartenir aux réseaux inférentiels de celui-ci. Et c'est à ce niveau que nous pourrions parler d'une « rupture » entre les deux prédications de second ordre. Une rupture qui trouve son origine dans le second prédicat *bien/ bon* qui en se combinant avec les deux prédicats non autonomes *travailler/ travail* change l'orientation de l'enchaînement prédicatif et restreint la couverture sémantique de l'adjectif prédicatif *bon* par rapport à l'adverbe *bien*. Par ailleurs, l'analyse prédicative des deux prédications de second ordre *Il a fait un bon travail* et *Il a bien travaillé*

montre une certaine déviance ou carrément une rupture au niveau de l'interprétation ou de l'orientation des deux prédicats de second ordre *bon* et *bien*. La concaténation et l'agencement des prédicats dans ces deux prédications de second ordre donnent lieu à deux synthèses sémantiques différentes l'une de l'autre, c'est à ce niveau qu'on parle de rupture prédicative. Ainsi dira-t-on que les deux énoncés : *il a bien travaillé* et *il a fait un bon travail*, parallèles en apparence, ne sont pas vraiment équivalents quant à la synthèse sémantique. Il s'agit de deux prédications différentes, et non pas d'une seule prédication à double réalisation.

3. La portée des prédicats de second ordre et l'orientation de l'enchaînement prédicatif

Tout enchaînement prédicatif s'oriente dans un sens ou dans un autre. Ce sont les synthèses sémantiques encapsulées dans les prédicats sémantiques qui participent à la construction du sens. Dans les cas de la prédication de second ordre, une première synthèse est véhiculée par le prédicat élémentaire, la deuxième qui modifie la première et l'oriente vient se greffer sur celle-ci. Comme, nous l'avons précisé auparavant, cette prédication de second ordre peut s'orienter dans un sens ou dans un autre selon la portée du deuxième prédicat qui modifie le premier. À ce titre intervient la notion de portée prédicative et d'incidence prédicative.

3.1. L'analyse prédicative et la portée du prédicat de second ordre

Pour commencer, nous tenons à préciser la différence entre les deux notions « portée » et « incidence ». Ce sont deux notions généralement définies par rapport aux différentes parties du discours dans leurs emplois phrastiques. Nous partons de cette définition de M. Wilmet (2006 : 51), « l'incidence désigne la mise en rapport d'un mot apport avec un mot support : incidence interne quand le mot apport ne sort pas de la signification du mot support (c'est le cas, par exemple, du nom *homme*, limité à la sphère des humains), incidence externe quand le mot apport sort de la signification du mot support (c'est le cas de l'adjectif *beau* ou du verbe *courir*, transportables à des socles aussi divers *qu'un livre, un tableau ou Mario Roques..., un chien, un bœuf ou un enfant...*). ». Ce raisonnement a pour source la réflexion de G. Guillaume sur cette même notion. En effet, pour lui « L'adjectif, aussi longtemps qu'il reste adjectif, a son incidence dans un champ que ne délimite pas l'apport sémantique que l'adjectif constitue : autrement dit, le support qu'on destine à l'adjectif en discours n'est pas un support qu'il se destine en langue, n'est pas un support dont la nature soit annoncée dès l'apport. [...] Ce mécanisme, selon lequel la nature du support n'est pas prévisible à partir de l'apport, a reçu (...) le nom, convenant en l'espèce, d'incidence externe »³.

Pour Guimier (1996), si nous résumons, et s'agissant de l'adverbe, il parle de ces deux notions en distinguant le domaine d'application. En effet, l'incidence est, pour lui, ce à quoi l'adverbe se rapporte syntaxiquement, alors que la portée est ce qu'il affecte sémantiquement.

Ainsi, se profile notre raisonnement quant aux deux exemples *bien* et *bon* dans *Il a bien travaillé* et *Il a fait un bon travail*.

3.2. La portée du prédicat adverbial *bien* dans *il a bien travaillé*

Dans *il a bien travaillé*, *bien* est un prédicat adverbial qui modifie le prédicat verbal élémentaire *a travaillé*. Dans ce cas, *bien* entre dans la prédication sémantique ou plutôt la synthèse sémantique. De surcroît, la portée de l'adverbe prédicatif modifie l'orientation de *a travaillé*. C'est un calcul prédicatif qui s'établit pour donner lieu à une synthèse sémantique qui selon le cas s'oriente vers l'intensification ou la quantification

Il a bien travaillé ;
Il a très bien travaillé.

Et il s'agit de l'évaluation du travail, de la qualité du travail ; cela est équivalent à *il a fait un bon travail* ; c'est plutôt une appréciation. Mais, l'autre alternative, et c'est toujours sémantique, la portée de l'adverbe accentue le volet quantitatif

Il a bien travaillé ;
Il a beaucoup travaillé.

Ainsi parle-t-on de la portée de l'adverbe dans une prédication de second ordre. C'est le résultat d'un calcul prédicatif sémantique. D'ailleurs la portée est une notion sémantique qui présente une donnée fondamentale pour pouvoir définir la charge sémantique dans une prédication de second ordre.

3.3. L'incidence du prédicat adjectival *bon* dans *il a fait un bon travail*

Quant à l'adjectif *bon*, il s'agit plutôt de la notion d'incidence et non pas de portée. Celle-ci permet à l'adjectif d'avoir un contenu prédicatif qui fait partie du calcul prédicatif. Pour le prédicat nominal *travail*, soient

Il a fait un bon travail ;
Le travail est bon ;
Son travail est bon.

L'on donne dans ce qui suit une idée sur cette notion d'incidence selon J. Goes (1993 : 14) « L'adjectif prototypique nous apparaît comme une partie du discours dont la fonction principale est l'assignation d'une qualité à un support, une substance. Ceci implique son incidence externe, et son unidimensionnalité sémantique. Du point de vue morphosyntaxique, l'unidimensionnalité se traduit par la possibilité de gradation, l'incidence externe par l'accord en genre et en nombre avec le substantif, et par la position « épithète » à droite du nom ». Cette définition de la notion d'incidence confirme les résultats précédents et plaide en faveur de cette rupture prédicative entre deux énoncés équivalents en apparence. C'est une rupture au niveau des réseaux inférentiels appropriés à chaque prédication de second ordre.

Conclusion

Étudier la prédication dans toutes ses réalisations ne peut se faire que grâce à l'analyse et au calcul prédicatifs. L'on dira que c'est seulement l'étude minutieuse qui rendra compte de la prédication sémantique. Les deux exemples *il a bien travaillé* et *il a fait un bon travail* qui présentent deux cas de prédication de second ordre équivalentes en apparence finissent par se repousser à un certain niveau de l'analyse prédicative. C'est en fait grâce aux réseaux inférentiels de chaque exemple que cette rupture est détectée. C'est aussi cette notion d'enchaînement prédicatif et d'orientation qui ont permis d'aller dans le sens de la convergence des deux prédications de second ordre (le sens de la qualité) ou de la divergence (le sens de la quantité).

Bibliographie

- Cervoni, J. 1990. « La partie du discours nommée adverbe ». *Langue française*, n°88, *Classification des adverbes*, p. 5-11.
- Forsgren, M., Jonasson, K., Kronning H. (eds.). 1996. *Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 355-366.
- Goes, J. 1993. « À la recherche d'une définition de l'adjectif ». *L'Information grammaticale*, n° 58, p. 11-14.
- Lajmi, D. *à paraître*. « La double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbe support ». *Synergies Tunisie*, n°6 : Gerflint.
- Martin, R. 1990. « Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe *bien* ». *Langue française*, n°88, *Classification des adverbes*, p. 80-89.
- Martin, R. 2017. « Sur la logique des prépositions ». *Travaux de linguistique*. Vol. 75, n°2, p. 125-139.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Peeters, 2e édition.
- Mejri, S. 2008. « Préface. La traduction de l'humour et des jeux de mots : fixité, inférence et univers de croyance ». *Equivalences*, n° 35/1-2, *Jeux de mots et traduction*, p. 5-9.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». In : *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Hommage à Marina Aragón Cobo. Carvalho C., Planelles Iváñez M. et Sandakova E. (eds.), p. 123-144.

- Mejri, S. 2018. « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage ». *Verbum*, XL, n°1, p. 7-19.
- Mejri, S. 2019. « Figement et relation concessive : une prédication complexe ». *Thélèmes*. Espagne : Madrid, p. 109-124.
- Mejri, S. Buvet, P. A. (dir.). à paraître. *La prédication*. Paris : Honoré Champion.
- Mejri, S. Zhu, L. 2020. « Données dictionnairiques informatisées : réseaux inférentiels et phraséologiques ». *Le Français Moderne*, n°1. Magri V. (dir.). Paris : CILF, p. 102-136.
- Mizouri, I. 2021. *L'enchaînement polylexical : du prédicat à la polylexicalité*. Thèse de doctorat. Sorbonne Paris Nord.
- Muller, C. 1998. « Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion ». *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala*. M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronning (eds.). Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 355-366.
- Muller, C. 2013. « Le prédicat, entre (Méta) catégorie et fonction ». *Cahiers de lexicologie*, n° 102, p. 51-65.
- Wilmet M. 2006. « Pitié pour l'incidence ». *L'Information grammaticale*, n° 110, p. 49-54.
- Wilmet, M. 1997. *Grammaire critique du français*. Paris : Duculot.

Notes

1. S. Mejri, (2016, 2017, 2019). Il s'agit de la théorie des trois fonctions primaires où P est le prédicat, A les arguments et M, le modalisateur.
2. D. Lajmi, (ici même), « La double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbe support », *Synergies Tunisie*, n°6.
3. Tiré de la leçon du 23 décembre 1943 (dans *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. 1943-1944, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, *Presses universitaires*, 1990 : 78).